

**CONFERENCE DE PRESSE  
DU PORTE-PAROLE  
DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Bonjour à toutes et à tous....

Je vous remercie d'être venus **nombreux**

à l'occasion de cette conférence de presse.

C'est toujours un agréable plaisir de vous édifier sur des faits d'actualité majeurs et d'échanger avec vous,

femmes et hommes des médias, qui représentez des relais privilégiés auprès de la population.

\*\*\*

Une fois n'est pas coutume.

Avant d'en venir aux traditionnelles questions-réponses, j'aborderais un point unique dans mon propos liminaire.

Comme vous l'avez constaté, le conseil des ministres tenu jeudi dernier a été marqué par l'adoption d'une série de mesures fortes.

De ces décisions aux conséquences importantes, les Gabonais attendent des explications, des précisions.

D'autant que ces mesures sont importantes. Bien plus importantes qu'elles n'y paraissent ou que laissent transparaitre les commentaires à leur sujet.

Ça n'est d'ailleurs pas par simple souci rhétorique que le Président Ali Bongo Ondimba a qualifié leur mise en œuvre à venir de « tournant historique » lors du dernier conseil des ministres.

Et d'autant que ces mesures, à peine ont-elles été énoncées qu'elles ont déjà fait l'objet de contresens, de méprise, voire – parfois – de commentaires spécieux et, disons-le, erronés. Je ne compte plus les *fake news* et autres *Kongossa* à ce sujet depuis quelques jours. C'est d'ailleurs à se demander s'il n'y aurait pas en ce domaine une sorte de concours... [sourire]

C'est à cet effort de clarification des travaux de la task force sur les finances publiques et à leur remise en perspective, à leur juste niveau, que je vais me livrer aujourd'hui. C'est plus utile pour vous, plus utile pour nos concitoyens que de détailler en les égrainant une par une, comme on le ferait avec un chapelet, les mesures élaborées. A tout le moins dans ce propos liminaire car nous aurons tout le loisir d'y venir, si vous le souhaitez, lors de la séance de questions-réponses.

**Je commencerais en disant ce que n'est pas le travail de cette task force. Pour ce faire, je prendrais comme exemple trois erreurs majeures faites à son sujet.**

Je pourrais en citer d'autres mais je ne voudrais pas être trop long. Je reviendrais juste sur l'une de celles qui a été le plus discutée : la réduction de la taille du gouvernement. Oui, cette mesure sera mise en œuvre. Mais elle ne sera pas rétroactive. Par conséquent, elle ne concerne nullement l'actuel gouvernement. Cette mesure vaudra, en revanche, pour l'avenir.

Trois erreurs majeures, disais-je...

**Première erreur ou première méprise :** il ne s'agit pas d'une cure d'austérité.

Cette notion, vous le savez, est galvaudée et est toujours utilisée de manière péjorative. S'il ne s'agit pas d'une cure d'austérité, c'est pour une raison simple : l'objectif du Président et de l'Etat gabonais n'est pas de réformer les finances publiques pour réduire les dépenses publiques. Ou même pour faire plaisir au FMI, ou alors aux autres organismes ou que sais-je. En réalité, le travail de la task force est un moyen pour aboutir à une fin. J'y viendrai.

**Deuxième erreur ou méprise** : les solutions préconisées par la task force sur les finances publiques seraient défavorables à l'emploi. Ceux qui relaient cette idée fautive évoquent, à l'appui de leur thèse, le gel des recrutements dans la fonction publique ou l'arrêt des titularisations en son sein. Ici, aussi le raisonnement est erroné. Je vais y venir. Avant cela, pour détendre un peu l'atmosphère, cela me rappelle la célèbre phrase de Bossuet :

*« Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes »*. Je vous laisse méditer à ce sujet et m'expliquerai après... [sourire]

**Troisième et dernière erreur ou méprise** : la task force se serait contenté de formuler une série de mesurées, sans envergure. Ici aussi, je vais y venir, mais ce travail est à placer, en termes d'importance, au niveau du PSGE et du PRE. Si SEM le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a évoqué un tournant historique à son sujet, c'est qu'il y a bien une raison, croyez-le bien.

**Après avoir dit ce que n'était pas le travail de la task force, venons-en à ce qu'il est réellement.**

**Premier point**, l'objectif de ce travail est *in fine* d'améliorer de manière significative la vie quotidienne des Gabonaises et des Gabonais. Il ne s'agit donc pas de réformer les finances publiques pour réduire les dépenses de l'Etat. Il s'agit d'optimiser le fonctionnement de l'Etat, de le moderniser pour nous donner collectivement les moyens – en nous redonnant des marges de manœuvres – d'être à la hauteur de nos ambitions en matière de sociale.

**Deuxième point**, le travail de la task force doit aboutir tout particulièrement à redynamiser l'emploi. Mais l'emploi, au Gabon comme partout dans le monde, n'est pas, ne doit pas être l'apanage exclusif de l'Etat ou du secteur public. Les jeunes gabonais ne doivent pas avoir pour seul, voire pour principal horizon, de faire carrière dans la fonction publique, comme leurs aînés en leur temps. Mais c'était une autre époque. Si nous agissons ainsi, nous laisserons la dette et les déficits se creuser et nos partenaires extérieurs ne seront pas toujours là pour voler à notre secours. Par ailleurs, nous nous condamnerions à la relégation car l'économie actuelle dans le monde repose sur la croissance et sur l'innovation. Or, ces processus sont le fruit, partout dans le monde, de l'initiative privée en très grande majorité.

Car oui, c'est une évidence que de le dire, c'est le secteur privé, l'entreprise, qui crée des emplois.

L'Etat est là, agit comme partenaire pour créer un cadre propice à leur épanouissement, à l'entrepreneuriat, afin que ces entreprises soient en mesure de créer les emplois en nombre et en qualité suffisants dont notre pays a besoin. En optimisant la dépense publique, on allège mécaniquement le poids de l'Etat sur les entreprises, qui sont plus dynamiques et peuvent créer davantage d'emplois. **C'est ça notre objectif et c'est en cela que les travaux de la task force sont éminemment favorables à l'emploi au Gabon.** L'emploi qui, faut-il vous le rappeler, est notre archi-priorité.

**Troisième et dernier point**, les travaux de la task force n'ont pas abouti à une série de réformettes d'ordre technique. Dire ou écrire le contraire, c'est se fourvoyer. Le Président Ali Bongo Ondimba parle de « tournant historique ». Je l'ai dit, ces travaux je l'ai déjà évoqué sont à situer sur le même plan que le PSGE ou le PRE. C'est la première étape d'une entreprise globale visant à refonder en profondeur le Gabon, « *à le faire entrer dans le nouveau monde* » pour reprendre la conclusion d'une interview donnée récemment dans un grand hebdomadaire panafricain. A travers les travaux de cette task force sur les finances publiques, c'est l'amorce d'une mécanique vertueuse et globale que nous entendons enclencher. Quelle est cette mécanique ? Et bien, c'est celle qu'a rappelé

le Président Ali Bongo Ondimba lors du dernier conseil des ministres.

Pour bien vous le faire comprendre, il me suffit d'ailleurs de le citer : *« il ne s'agit pas de réformer les finances publiques pour réformer les finances publiques. Il s'agit de réformer en profondeur les finances publiques afin de refonder notre modèle étatique pour que celui-ci ne pèse pas sur le fonctionnement de l'économie, mais au contraire, qu'il puisse revigorer, redynamiser notre économie. Pourquoi ? Eh bien, pour consolider notre modèle social et, in fine, **améliorer la vie quotidienne des Gabonaises et des Gabonais.** C'est cela la finalité du travail amorcé par cette task force. Le budgétaire, le financier, l'économique, ne sont que des moyens pour parvenir au but final : le social. »*

Voilà, j'espère avoir contribué à éclairer ce sujet. Je voulais commencer par là car ce travail n'est pas mineur, il n'est pas anecdotique. Il est MAJEUR, il est FONDAMENTAL. Il convient par ailleurs de bien prendre la mesure, si j'ose dire, des mesures préconisées par la task force dont le sens combiné n'a, semble-t-il, en dépit des nombreuses prises de parole des autorités, pas toujours été bien saisi.

Il convient enfin de garder à l'esprit la finalité de ce travail : réformer les finances publiques pour favoriser l'emploi et renforcer notre modèle social, c'est-à-dire améliorer la vie quotidienne des Gabonaises et des Gabonais dans des

secteurs aussi cruciaux que la santé, l'éducation, le logement, les retraites, l'assurance-maladie, etc.

Ce préalable posé, peut-être n'est-il pas inutile maintenant d'évoquer de manière plus factuelle plus littérale le contenu de ce rapport avant d'en venir à la séance de questions-réponses.

\*\*\*

**Pour expliquer le pourquoi de ces décisions, il faut d'abord comprendre l'état de nos finances publiques.**

Et à ce titre, il est utile de rappeler que la Task force, qui a réuni pendant un mois une centaine d'acteurs de l'administration publique, avait pour mission de faire le bilan de la mise en œuvre du Plan de relance économique en dressant, à froid, l'état des finances publiques.

**Quelles étaient les principales conclusions de ses travaux ?**

D'abord, que les finances publiques sont déséquilibrées avec des dépenses plus importantes que les recettes générées par nos régies financières. **Concrètement, on constate une insuffisance des contrôles fiscaux et**

**douaniers, et l'absence d'une politique d'exonérations fiscales et douanières cohérente.**

Aussi, les conclusions font état d'une masse salariale hypertrophiée qui pèse sur le budget de l'Etat. La masse salariale, qui représente un budget mensuel de 60 milliards FCFA, équivaut à 59% des recettes fiscales de l'année en cours tandis que la zone CEMAC fixe à 35% ce seuil.

**Il faut avoir l'honnêteté de l'admettre...cette situation est devenue intenable.**

Elle réduit tout d'abord fortement la capacité de l'Etat à **tenir ses engagements** vis-à-vis des Gabonais et de ses partenaires, et l'empêche de se projeter vers un **avenir prospère**.

Alors, deux options se sont présentées à nous :

- **Continuer ainsi** et creuser le déficit avec tous ses effets néfastes sur les finances publiques et l'action sociale à terme.
- Ou plutôt prendre les choses en main pour à la fois limiter les conséquences de cette situation et jeter les bases d'une relance économique. Vous l'avez constaté, l'Etat a pris ses responsabilités.

**Mesdames et messieurs,**

Vous l'avez constaté, l'Etat a pris ses responsabilités...  
il a décidé d'agir avec diligence en implémentant des réformes certes difficiles mais nécessaires pour assurer une **justice sociale**, promouvoir l'**emploi** et la **relance économique**.

Vous l'aurez compris, l'objectif est de **préserver notre modèle social**. L'assainissement de nos finances lui, est l'**ultime moyen** d'y parvenir.

C'est pour cela que les décisions suivantes ont été prises :

D'abord **d'appliquer des décotes de 15 % de traitement de l'ensemble des institutionnels et autres autorités administratives, de 10% sur les rémunérations des cabinets et de 5% sur les autres fonctions administratives**. Ainsi, dans cet effort collectif, ceux qui gagnent plus contribuent davantage.

**Il s'agit aussi d'abaisser les effectifs des cabinets du Président de la République, du Premier ministre, des ministres, du secrétariat général du gouvernement, des autres institutions et des autorités administratives indépendantes...**Car, à l'instar d'autres administrations, les effectifs de ces institutions sont hypertrophiés.

A titre d'exemple, l'effectif des cabinets ministériels passera de 24 personnes en moyenne à 16 personnes dès la mise en œuvre de cette réforme.

Aussi, les postes suivants seront désormais supprimés :

- Tous les postes de 2ème adjoint dans toute l'administration, y compris à la présidence de la république :
  - DGA2
  - DCA2
  - SGA2
  - Etc....

L'Exécutif a également pris la décision de **réduire la taille du Gouvernement** – je l'ai dit plus haut – parce qu'en l'état, le nombre considérable de départements ministériels engendre des dépenses trop importantes. Cette mesure, je le précise, vaudra pour l'avenir et ne concerne donc pas l'actuel gouvernement dont la composition reste en l'état.

Il a aussi décidé de **mettre un terme au contrat de tout contractuel ayant plus de 60 ans**, y compris tous les fonctionnaires maintenus en activité et ayant plus de 60 ans, et de **geler les recrutements** en qualité de contractuel hors statut des agents déjà à la retraite...

Car ces contrats concernent des individus privilégiés ayant dépassé l'âge de la retraite. Par souci d'équité, la loi fixant l'âge limite de départ à la retraite à 60 ans doit s'appliquer à tous, dans tous les cas. **Donc pas de passe-droit, pas d'exception !**

**A cela s'ajoute l'examen des situations des agents publics en service dans les établissements publics et percevant une double rémunération...** Car nous le savons bien, bon nombre d'agents publics occupent une double fonction dans l'administration publique. Cette situation qui tient en partie du clientélisme constitue une injustice puisqu'elle empêche d'autres agents d'occuper des postes à responsabilité.

**De plus, parmi les autres mesures prises par l'Etat figurent**

- La mise sous « bon de caisse » des agents publics dès la fin du mois de juillet, afin de s'assurer de la présence effective des agents et leur reconnaissance par leur responsable hiérarchique ;
- La radiation immédiate des agents en situation d'abandon de poste, ce qui vous en conviendrez n'est qu'une application de la loi ;

- La mise à la retraite immédiate des agents absents pour cause de maladie de longue durée ;
- L'examen des situations administratives, avancement et reclassement après 2015 ;
- Le gel des concours, des mises en stage, des titularisations, avancements et reclassements pour une durée de trois (3) ans et assainissement du fichier de titulaire de fonction pour évaluer le niveau des indemnités indues ;
- L'audit de la masse salariale ;
- Et l'interdiction de recrutement de la main d'œuvre non permanente.

\*\*\*

### **Mesdames et messieurs,**

Ces mesures à elles seules ne suffisent pas. Pour le chef de l'Etat, S.E.M Ali BONGO ONDIMBA, il nous faut être plus audacieux pour assurer un retour à l'équilibre de nos finances publiques dans des délais rapides et renforcer ainsi notre modèle social.

C'est pour cela qu'il m'a été instruit d'annoncer les mesures supplémentaires ci-après :

- ❖ La réforme des avantages accordés aux Président du Conseil d'Administration (PCA) des établissements publics ou sociétés d'Etat
  - La suppression des cabinets des PCA
  - La limitation de la rémunération du PCA aux jetons de présence
  - La suppression des rémunérations mensuelles des PCA
  
- ❖ La mise en place d'un plan de départ volontaire de la fonction publique, assortie de mesures d'accompagnement pour les fonctionnaires qui le souhaite.
  
- ❖ La réforme des avantages accordés aux anciens présidents d'institutions à la retraite : Ancien Président de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Conseil Economique et Social, Ancien Premier ministre, c'est-à-dire :
  - Réduction du budget de fonctionnement ;
  - Réduction du nombre et de la qualité des véhicules attribués à ces responsables ;
  - La réduction du personnel domestique affecté à certains responsables de ces institutions.

Mesdames et messieurs, l'ensemble de ces mesures devraient nous permettre de faire des économies de l'ordre de 70 milliards de FCFA par an sur la masse salariale afin de la rendre soutenable pour le budget de l'Etat.

Le constat sur la situation des finances publiques est l'objectif, sans concession...Et des actions répondant au triple sens de la **priorité, du concret et de l'efficacité** s'imposent pour y remédier.

La mise en œuvre de certaines mesures seront particulièrement difficiles. Mais face à l'urgence et **au nom de l'intérêt commun, celui de la Nation, le courage, l'effort et la détermination** doivent impérativement guider l'action publique avec pour objectif une plus grande justice sociale.

Je vous remercie pour votre attention.

Nous passons donc à la deuxième partie de la conférence de presse : les questions-réponses.